

Commune de Bois-le-Roi

Service de distribution publique d'eau potable

Année 2005

Rapport du Maire

1. Présentation générale et indicateurs techniques du service

Service public de production, traitement et distribution publique d'eau potable.

Le service est délégué à Véolia Eau, Agence de Melun: prise d'effet 20 décembre 1999, durée 15 ans; avenant n°1: prise d'effet le 30/07/2005.

5292 habitants , 2385 clients (+ 32 clients/ 2004), 2 réservoirs de 400 m³ chacun, 41 492 km de réseau d'eau potable.

342 106 m³ ont été facturés (pratiquement identique à 2004); 143 m³ consommés/ client, stable; cette consommation se situe au dessus de la norme habituelle de 120 m³/an/client .

Depuis le mois de février, la station de pompage, située rue Colinet (1 pompe; nappe des calcaires de Champigny, indemne d'atrazine) est en production. Les pompes de la route du Pavé de la Cave (2 pompes; nappe des calcaires de Brie, présence de trace d'atrazine) sont mises en veille et ne fonctionnent qu'une ½ heure la nuit. Les puits du Pavé de la Cave ne contribuent qu'à hauteur de 5 à 6% du total: chaque jour, en moyenne, environ 65 m3 sont mélangés à plus de 1000 m3 (soit 1100 m3/ jour distribué). La station a un débit de 140 m³ / h. La production du forage permet largement de répondre à la demande de la consommation, la nappe phréatique se réalimentant rapidement et régulièrement . Cependant la capacité des 2 réservoirs (800 m³) peut être problématique en cas de dysfonctionnement de la station de pompage (moins de 24 h de réserve). Mais en cas de panne de la station de la rue Colinet, les puits du Pavé de la Cave pourront prendre le relais et une interconnection avec le réseau de la Rochette a été mise en place, autant de facteurs qui limitent considérablement le risque d'une rupture d'approvisionnement en eau.

A noter que la déclaration d'utilité publique des périmètres de pompage est en cours.

Le rendement du réseau (85%) est qualifié d'acceptable; Il est stable par rapport à 2004. Le nombre d'interventions est cependant supérieur à celui de 2004 (53/ 47), il faut donc rester vigilant sur l'état général de notre système de distribution d'eau. La mise en place du SIG, outil de diagnostic informatisé, va nous permettre de mieux piloter les investissements qui s'avèreraient nécessaire si une tendance à la dégradation se confirme.

Le parc de compteurs peut être considéré comme récent, 65% des compteurs ayant moins de 8 ans.

Environ 50% des branchements avant compteur sont en plomb (2161 branchements identifiés, 1080 branchements en plomb). 51 branchements changés (opération Foch/France/Marceau à cheval sur l'année 2004, déjà signalée dans le rapport de l'année dernière).

205 demandes administratives et techniques ont été adressées, 85 interventions réalisées (-25% par rapport à 2004), dont 53 concernaient un problème de fuite avant compteur (+13% par rapport à 2004).

Comme chaque année, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a effectué une visite exhaustive des 119 hydrants et points d'eau de la commune. 41% font l'objet de commentaires, la plupart bénins. Cependant notons que 13 hydrants (environ 10% du total) nécessitent une intervention prioritaire car ils ont une pression et/ ou un débit insuffisants. Cette mise aux normes sera débutée en 2006, et sera prise en compte lors de la préparation du budget 2007 pour une mise en conformité progressive jusqu'à obtenir la conformité de tous les hydrants.

Enfin, le délégataire signale que la partie haute de la ville souffre de problème de faiblesse de la pression; un diagnostic précis sera effectué en 2006.

2. Qualité de l'eau

Les contrôles de la DDASS ont été effectués à partir de 20 prélèvements au cours de l'année, dont 1 sur le site de captage de la rue du Pavé de la Cave (nappe des calcaires de Brie, dit "anciens puits") et 1 sur le site de la rue Colinet (nappe des calcaires de Champigny, dit "nouveau puits") , 6 sur les châteaux d'eau, et 12 en zone de distribution.

Les contrôles effectués sur l'eau provenant du site de captage de la rue Colinet, à partir de février, indiquent **une eau d'excellente qualité microbiologique et indemne de résidus de pesticides**. La teneur en nitrate est plus faible que celle provenant de la rue du Pavé de la Cave (moyenne 15,8 / 22,3 mg/L soit -30%) ainsi que la dureté (indice 21,6/ 34,6 °F soit -38%); l'eau est donc moins chargée en ions calcium et magnésium, le risque d'entartrage des installations est diminué.

3. Aspects financiers

A périmètre constant par rapport à 2004,

le total des produits d'exploitation s'élève à 739 924€ (+ 6,3% par rapport à 2004) dont

- 338 610€ pour le délégataire lui-même (+ 7%; augmentation imputable à l'exploitation du nouveau forage en plus de l'ancien),
- 155 886€ collectés pour la commune (stable par rapport à 2004)
- 245 428€ correspondant aux redevances (agence de l'eau Seine Normandie, lutte contre la pollution, Voies Navigables; + 9,8% par rapport à 2004). Le délégataire a dégagé un résultat net de 18 537€ (- 5% par rapport à 2004).

Du point de vue de l'utilisateur, le prix de l'abonnement n'a augmenté que de 0,64%, reflétant par là même, la mise en place de la nouvelle formule d'indexation des prix moins pénalisante pour l'utilisateur, négociée et concrétisée dans l'avenant au contrat de délégataire signé en juillet 2005.

Au total, le prix de l'eau, comprenant la distribution, le traitement des eaux usées et les diverses taxes et redevances pollution, s'élève à 3,60 €/ m³ hors TVA (TVA à 5,5%), abonnement compris et pour une consommation de 120 m³, en baisse de 0,85% par rapport à 2004.

Le client "moyen" (143 m³ consommés) aura déboursé 515 € HT en 2005 pour l'ensemble des services de l'eau, de son robinet au rejet dans la Seine après traitement, soit légèrement moins qu'en 2004. C'est la première fois depuis 2002 que nous constatons une stagnation (voire une baisse) de la facture d'eau, malgré une augmentation des taxes et redevances pollution toujours galopantes !. Ceci est principalement dû au renouvellement du contrat de délégation du service de l'assainissement qui a permis de baisser les coûts de ce service en faisant jouer la concurrence entre les prestataires.